

Dimanche 1 septembre 2024

GRAND PRIX Albert Fauville

En collaboration
avec la

LOTTO - COUPE DE BELGIQUE ELITES 2

VILLE DE
FLEURUS

Départ à 13h au Petit Try - Arrivée à 16h20 au Petit Try
Animations sur le site du Petit Try (terrain de football de Lambusart)



Wallonie - Bruxelles
YCLING

FCWB
Hainaut
www.fcwbhainaut.be

Une organisation du Club
Cyclisme de Baulet a.s.b.l.



**BELGIAN
CYCLING**

lotto BEKER VAN BELGIE
COUPE DE BELGIQUE 2024

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le G.P Albert Fauville-Ville de Fleurus est organisé par le Club Cyclisme Baulet ASBL et se dispute sous les règlements de Belgian Cycling. L'épreuve est inscrite au calendrier national en classe 1.12.IC2 et se dispute le dimanche 1 septembre 2024 au départ de Lambusart (Belgique) à 13h pour une arrivée prévue à Lambusart (Belgique) vers ± 16h20 pour une distance totale de ± 144,7 kms.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

L'inscription à l'épreuve se fait suivant les points 2 et 3 du règlement de la LOTTO Coupe de Belgique, à savoir 20 jours avant l'épreuve sur le site belgiancycling.be, avec une confirmation des coureurs participants 72 heures avant le départ de la course. Le règlement de la Lotto - Coupe de Belgique se trouve sur le site internet www.belgiancycling.be. Le Directeur de course est Laurent Coquette 0470/467737. Le directeur de course adjoint est Sébastien Mattozza 0497/901750.

ARTICLE 3 : PERMANENCE

La permanence de départ se tient le dimanche 1 septembre 2024 au hall sportif de Lambusart, rue du Wainage, 192. Le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence le 1 septembre 2024 de 10h 00 à 11h15. La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du collège des commissaires, est fixée à 11h30 au hall sportif de Lambusart.

ARTICLE 4 : RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises : radio tour 2 - Fréquence 160.10625.

L'appareillage pour les télécommunications des voitures des commissaires, directeur de course, presse et invités est mis à disposition moyennant remise d'un bon disponible auprès de l'organisateur à la permanence. Et doit être remis directement après l'épreuve.

ARTICLE 5 : ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 2 véhicules et une moto.

ARTICLE 6 : ASSISTANCE MEDICALE 2 Ambulances et 1 medecin.**ARTICLE 7 : SÉCURITÉ**

Les participants et les suiveurs autorisés sont obligés de suivre immédiatement toutes les injonctions données par le directeur de course et/ou de son adjoint, les officiels et par la Police Fédérale. Tous les véhicules en courses doivent garder leur droite et tous changement de direction doit s'annoncer via le clignoteur.

Les photographes de presse à moto et à l'arrivée sont obligés de porter une chasuble réglementaire. Tout manquement à ce point précis du présent règlement entraînera une mise hors course immédiate. Les passages dangereux et/ou difficiles seront signalés par des panneaux ou drapeaux jaunes.

ARTICLE 8 : CONTRÔLE DE DÉPART

Chaque coureur est tenu de signer la feuille de contrôle du départ le dimanche 1 septembre 2024 et présentation des coureurs entre 11h30 et 12h30 sur le podium du terrain de football de Lambusart. Les doubles dossards sont obligatoires. L'organisateur demande à ce que la signature des coureurs se fasse par équipe.

ARTICLE 9 : CLASSEMENTS

Les classements seront établis suivant le règlement de la Lotto - Coupe de Belgique. Pour être classés, les coureurs devront terminer l'épreuve.

ARTICLE 10 : PRIX COUREURS ET EQUIPES

Selon le barème des prix Belgium Cycling.

ARTICLE 11 : CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Belgian Cycling et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.

Le contrôle antidopage a lieu au terrain de foot de Lambusart indiqué par « Contrôle Médical ». Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage. L'organisateur et l'inspecteur veillent à l'affichage à la ligne d'arrivée et à l'entrée du local prévu, de la liste des numéros de dossard des coureurs devant subir le contrôle.

ARTICLE 12 : PROTOCOLE

Le vainqueur de l'épreuve sera interviewé immédiatement dans un délai de maximum 15 minutes après son arrivée. Les 3 premiers coureurs du classement individuel de l'épreuve sont invités à la cérémonie protocolaire.

ARTICLE 13 : COMMUNICATION EN COURSE (oreillettes)

L'utilisation des liaisons radio ou autres moyen de communication à distance par ou avec les coureurs ainsi que la possession de tout équipement utile à cet effet lors de l'épreuve sont interdites.

ARTICLE 14 : FLÈCHES DE DIRECTION

Le long du parcours, des flèches de direction seront placées aux endroits bien visibles. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être rendus responsables d'erreurs de parcours des coureurs et/ou des suiveurs.

ARTICLE 15 : RÉCLAMATION

Toute réclamation concernant un fait ou une décision intervenue durant la course est portée devant le collège des commissaires. La réclamation doit être introduite dans les 30 minutes après le délai d'arrivée ou, à défaut, après l'arrivée du dernier coureur.

Toutefois les réclamations contre une première décision du collège des commissaires ou concernant le classement doivent être introduites dans les 30 minutes après la communication de la décision ou du classement.

ARTICLE 16 : LISTE DES PRIX INDIVIDUELS ET INTERCLUBS

Selon le barème de Belgian Cycling. Les prix seront payés par virement bancaire la semaine suivant l'épreuve.

ARTICLE 17 : ENVIRONNEMENT

Des poubelles seront placées dans la zone de départ, celle du ravitaillement prévue dans la zone d'arrivée ainsi que dans les vestiaires. Nous demandons aux coureurs de respecter ces endroits mis à leur disposition.

ARTICLE 18: DELAI D'ARRIVEE

Conformément à l'article 2.3.039B du règlement belge relatif aux épreuves du calendrier national, le Collège des commissaires, sauf mention contraire préalable et en concertation avec la police et l'organisation, éliminera de l'épreuve les coureurs au plus tard au moment où ils se situent à 3 minutes derrière le dernier coureur du peloton principal. Ces coureurs ne seront plus repris dans le classement du jour.

ARTICLE 19: HEURE DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

Le départ fictif sera donné à 13h, rue du Petit Try à Lambusart; le départ officiel sera donné à 13h06 à Wanfercée-Baulet, place Baiaux. L'arrivée sera jugée au sommet du Petit Try, rue du Petit Try à Lambusart aux environs de 16h20.

ARTICLE 20: PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de l'UCI et de la Belgian Cycling sont les seuls applicables. «Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le collège des commissaires conformément aux dispositions de l'UCI et de la Belgian Cycling ».

ARTICLE 21: PRIX COUREURS

Un grand prix des sprints sera organisé - Au km 43,8 - 69,1 - 85,5 (premier passage de la ligne d'arrivée) - 98,3 - 115,4 (second passage de la ligne d'arrivée - Prix des rushes BEOBANK FLEURUS.

COMITÉ D'ORGANISATION

GRAND PRIX ALBERT FAUVILLE • VILLE DE FLEURUS 2024

1.12.2

- **Président d'honneur:** Charue Marc
- **Président:** Van Rossomme Jacques, 0479/886562
president@clubcyclismebaulet.be
- **Secrétaire / Direction course :** Coquette Laurent, 0470/467737
secretaire@clubcyclismebaulet.be
- **Trésorier:** Perick Joseph, 0471/531357
tresorier@clubcyclismebaulet.be
- **Directeur de course adjoint:** Mattozza Sébastien , 0497/901750
- **Sécurité:** Coquette Hugo, 0474/182953
- **Contact invité:** Giammattei Sergio, 0474/189034
invite@clubcyclismebaulet.be
- **Responsable zone arrivée:** Perick Joseph, 0471/531357
- **Responsable zone départ:** Perick Joseph, 0471/531357
tresorier@clubcyclismebaulet.be
- **Presse et contrôle anti-dopage:** Giammattei Sergio, 0474/189034
- **Gestion chauffeurs (niveau course):** Struys André, 0495/581706

COLLÈGE DES COMMISSAIRES / COLLEGE VAN COMMISARISSEN :

GERARD François : Président / Voorzitter

LEJEUNE Denis : Juge d'arrivée / Aankomstrechtter

EECKHOUT Pascal : Com. 2

VANDEPEUTE Vincent : Com. 3

GENETELLI Manon : Com. 4

VAN STEEN Freddy : Operator Transponders

VAN STEEN Freddy : WEDSTRIJD ADMINISTRA

DE MAY Sébastien : Com. Moto 1

PLOMB Rudy : Pilote moto/ Piloot moto BEL CYCLING

EECKHOUT Pascal : Délégué technique / Technisch Afgevaardigde

FOTOFINISH :

FCWB Hainaut : LIEGEOIS Claude, VANDENBULCKE Benoît

TELECOM RADIO TOUR 2 - FREQ. KAN 2 - 160.10625

FCWB : TELECOM TEAM JURYWAG

HAVELANGE Freddy : Speaker Radio Tour/Commisaris Radio Tour

NATIONAL REPORTAGE TEAM : FCWB section Hainaut

Deux drapeaux rouges et 1 drapeau vert > Team DH

1 bus balai

1 camion balai

GRAND PRIX ALBERT FAUVILLE VILLE DE FLEURUS 2024

A faire	fait		PROVINCE DU HAINAUT	41Km/h	45Km/h
	kms	Lambusart	Départ du petit try en cortège via N912,    ←, rue tienne du moine, →, rue Paul pastur 	13H00	13H00
	-4,6		rue Duvivier, ←, rue rue du Baty, →, rue des couturelles, Rue du château, rue st Ghislain, rue triaux d'alvaux,		
			Départ officiel 		
144,7	0,0	Wanfercée Baulet	rue Franklin Roosevelt, rue de Baulet	13H06	13H06
144,1	0,6	Keumiée	PROVINCE DE NAMUR	13H07	13H07
143,5	1,2	Sambreville	rue de Baulet,  , rue du Moulin des Golettes, →, rue du Wainage	13H09	13H07
			PROVINCE DE HAINAUT		
142,2	2,5	Province Hainaut	N912  	13H09	13H08
140	4,7	Lambusart/Fleurus	  N912, →, rue Ernest Praille, ←, Avenue de l'esperance,    , →,	13H11	13H11
137	7,7	Fleurus	Route du Vieux Campinaire,    , N568, →, Avenue de Heppignies, ←, Avenue Alexander Fleming, 	13H17	13H16
132,6	12,1	Heppignies	→, rue de Ransart, ←, rue de Ransart, rue du Bas, ZONE PAVES (2100 m), rue du trou à la vigne, rue Auguste Sottiaux,	13H24	13H22
129,6	15,1	Mellet	rue Auguste Sottiaux, →, rue du Bragard, →,  N567 rue de Fleurus,	13H28	13H26
127,4	17,3	Fleurus	rue de Fleurus, rue du Gros Buisson, route de Mellet, rue St Roch, ←, Avenue Brunard  , Chemin de Mons 	13H31	13H29
			  →, Chaussée de Charleroi, ←, rue Moulin Naveau, →, rue Bon Secours, ←, rue de Wanfercée Baulet,		
120,6	24,1	Wanfercée Baulet	rue de Wanfercée Baulet, rue St Ghislain, rue trieu d'Alvaux, rue Franklin Roosevelt, rue de Baulet	13H41	13H38
118,4	26,3	Keumiée	PROVINCE DE NAMUR	13H42	13H41
117,6	27,1	Sambreville	rue de Baulet,  , rue du Moulin des Golettes, →, rue du Wainage	13H45	13H42
			PROVINCE DE HAINAUT		
116,5	28,2	Province Hainaut	N912  	13H47	13H43
114,8	29,9	Lambusart/Fleurus	 N912, →, rue Ernest Praille, ←, Avenue de l'esperance,    , →,	13H49	13H45

**BELGIAN
CYCLING**

 BEKER VAN BELGIE
COUPE DE BELGIQUE 2024

GRAND PRIX ALBERT FAUVILLE VILLE DE FLEURUS 2024

111,1	33,6	Fleurus	route du Vieux Campinaire,   ↑, N568, → Avenue de Heppignies, ←, Avenue Alexander Fleming 	13H55	13H50
106,2	38,5	Heppignies	→, rue de Ransart, ←, rue de Ransart, rue du Bas, ZONE PAVES(2100 m), rue du trou à la vigne, rue Auguste Sottiaux,	14H02	13H57
103,7	41,0	Mellet	rue Auguste Sottiaux, →, rue du Bragard, →, N567  , rue de Fleurus,	14H06	14H00
100,9	43,8	Fleurus	rue de Fleurus, rue du Gros Buisson, route de Mellet, Rue St Roch, ←, Avenue Brunard  , Chemin de Mons 	14H09	14H03
			↑   →, Chaussée de Charleroi, ←, rue Moulin Naveau, →, rue Bon Secours, ←, rue de Wanfercée Baulet,		
94,6	50,1	Wanfercée Baulet	rue de Wanfercée Baulet, rue St Ghislain, rue trieu d'Alvaux, rue franklin Roosevelt, Rue de Baulet	14H19	14H12
92,5	52,2	Keumiée	PROVINCE DE NAMUR	14H22	14H15
91,7	53,0	Sambreville	rue de Baulet,  , rue du Moulin des Golettes, →, rue du Wainage	14H23	14H16
			PROVINCE DE HAINAUT		
90,6	54,1	Province Hainaut	N912  ↑	14H25	14H18
88,9	55,8	Lambusart/Fleurus	 , ↑, N912, →, rue Ernest Praille, ←, Avenue de l'esperance,   ↑, →,	14H27	14H20
85,2	59,5	Fleurus	route du Vieux Campinaire,   ↑, N568, → Avenue de Heppignies, ←, Avenue Alexander Fleming	14H33	14H25
80,3	64,4	Heppignies	→, rue de Ransart, ←, rue de Ransart, rue du Bas, ZONE PAVES(2100 m), rue du trou à la vigne, rue Auguste Sottiaux,	14H40	14H31
77,8	66,9	Mellet	rue Auguste Sottiaux, →, rue du Bragard, →, N567  , rue de Fleurus,	14H43	14H35
75,6	69,1	Fleurus	rue de Fleurus, rue du Gros Buisson, route de Mellet, Rue St Roch, ←, Avenue Brunard  , Chemin de Mons 	14H47	14H38
			↑   →, Chaussée de Charleroi, ←, rue Moulin Naveau, →, rue Bon Secours, ←, rue de Wanfercée Baulet,		
68,7	76,0	Wanfercée Baulet	rue de Wanfercée Baulet, rue St Ghislain, rue trieu d'Alvaux, rue franklin Roosevelt, rue de Baulet	14H57	14H47
66,6	78,1	Keumiée	PROVINCE DE NAMUR	15H01	14H50
65,4	79,3	Sambreville	rue de Baulet, rue du Moulin des Golettes, rue Henry Gailly, →,   Rue de Tamines,  N90	15H03	14H52
62,7	82,0		PROVINCE DU HAINAUT	15H06	14H55
61	83,7	Farciennes	N90, →, Sortie vers ZI,   ←, ZONE RAVITO, rue Konrad Adenauer,  (12%) rue du petit Try,	15H08	14H57
58,6	86,1	Lambusart	rue du Petit Try, 1 passage ligne d'arrivée, ue Ernest Praille, ←, Avenue de l'esperance, ZONE COLLECTE   ↑	15H12	15H00
56,1	88,6	Fleurus	route du Vieux Campinaire,   ↑, N568, → Avenue de Heppignies, ←, Avenue Alexander Fleming	15H15	15H04
51,2	93,5	Heppignies	→, rue de Ransart, ←, rue de Ransart, rue du Bas, ZONE PAVES(2100 m), rue du trou à la vigne, rue Auguste Sottiaux,	15H22	15H10
48,6	96,1	Mellet	rue Auguste Sottiaux, →, rue du Bragard, →, N567,  , rue de Fleurus,	15H26	15H14

**BELGIAN
CYCLING**

 BEKER VAN BELGIE
COUPE DE BELGIQUE 2024

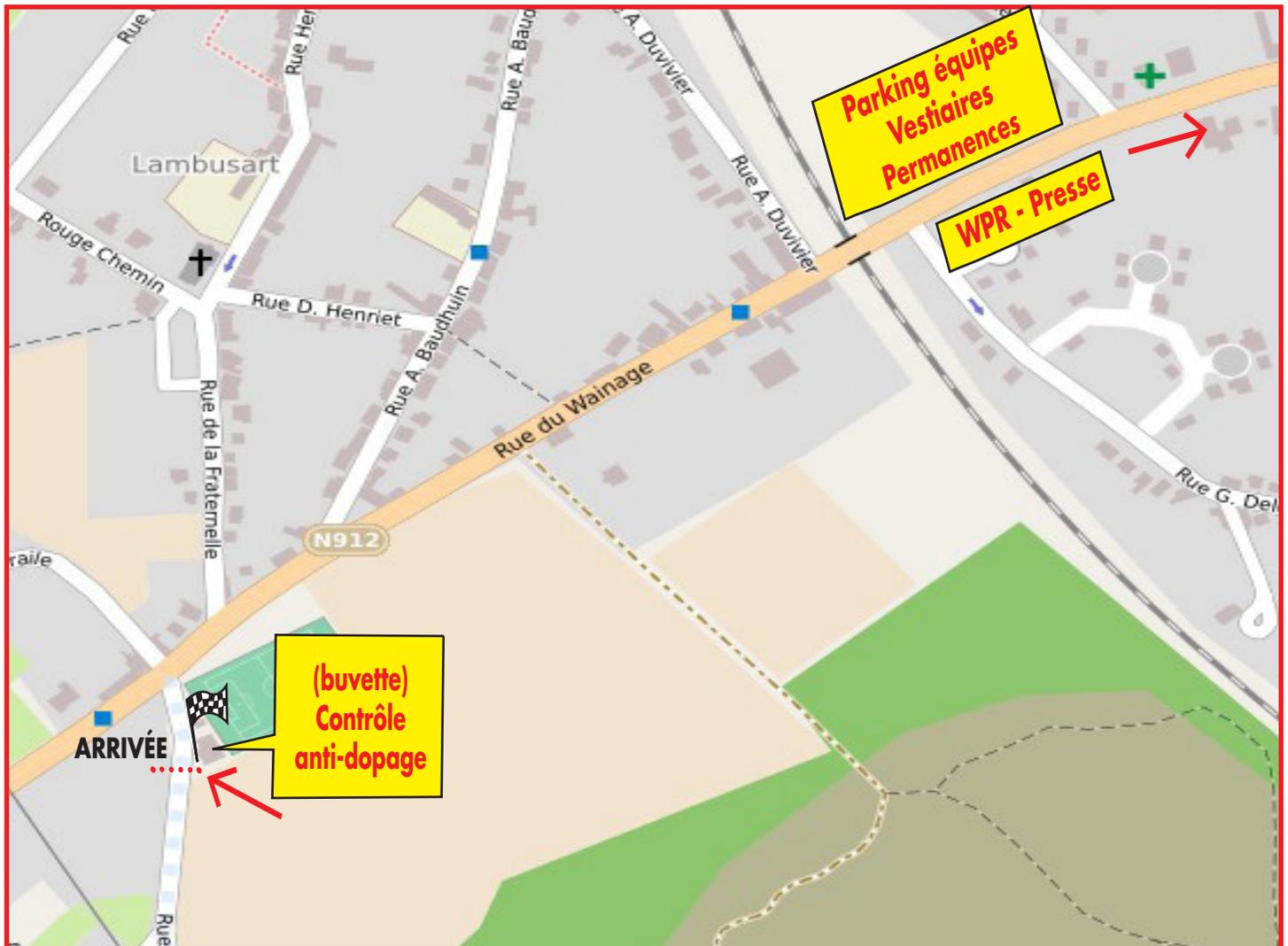
GRAND PRIX ALBERT FAUVILLE VILLE DE FLEURUS 2024

46,4	98,3	Fleurus	rue de Fleurus, rue du Gros Buisson, route de Mellet, route de Gosselies, ←, Avenue Brunard, Chemin de Mons,	15H29	15H17
			↑, →, Chaussée de Charleroi, ←, rue Moulin Naveau, →, rue Bon Secours, ←, rue de Wanfercée Baulet,		
44	100,7	Wanfercée Baulet	Rue de Wanfercée Baulet, Rue St Ghislain, Rue trieu d'Alvaux, rue franklin Roosevelt, Rue de Baulet	15H33	15H20
14,9	102,8	Keumiée	PROVINCE DE NAMUR		15H36 15H23
			rue du Moulin des Goettes, rue Henry Gailly, →, rue de Tamines,		
33,4	111,3		PROVINCE DU HAINAUT		15H48 15H34
31,6	113,1	Farciennes	↑ →, Sortie vers ZI, ←, rue Konrad Adenauer, (12%) rue du petit Try	15H51	15H36
29,3	115,4	Lambusart	rue du Petit Try, 2 passages ligne d'arrivée, rue Ernest Praille, ←, Avenue de l'esperance, ↑ Av de l'esperance,	15h54	15H39
26,8	117,9	Fleurus	→, route du Vieux Campinaire, ↑, N568, →, Avenue de Heppignies, ←, Avenue Alexander Fleming	15H58	15H43
21,9	122,8	Heppignies	→, rue de Ransart, ←, rue de Ransart, rue du Bas, ZONE PAVES(2100 m), Rue du trou à la vigne, Rue Auguste Sottiaux,	16H05	15H49
19,3	125,4	Mellet	rue Auguste Sottiaux, →, rue du Bragard, →, rue de Fleurus,	16H09	15H53
17,1	127,6	Fleurus	rue de Fleurus, rue du Gros Buisson, route de Mellet, route de Gosselies, ←, Avenue Brunard, Chemin de Mons,	16H12	15H56
			↑ →, Chaussée de Charleroi, ←, rue Moulin Naveau, →, rue Bon Secours, ←, rue de Wanfercée Baulet,		
14,7	130	Wanfercée Baulet	Rue de Wanfercée Baulet, Rue St Ghislain, Rue trieu d'Alvaux, rue franklin Roosevelt, Rue de Baulet	16H16	15H59
12,6	132,1	Keumiée	PROVINCE DE NAMUR		16H19 16H02
			rue du Moulin des Goettes, rue Henry Gailly, →, rue de Tamines, N90		
4,1	140,6		PROVINCE DU HAINAUT		16H31 16H13
2,3	142,4	Farciennes	↑ N90, →, Sortie vers ZI, ←, rue Konrad Adenauer, 12%, rue du petit Try	16H34	16H15
0	144,7	Lambusart	rue du Petit Try, ARRIVEE	16h37	16H18

**BELGIAN
CYCLING**

BEKER VAN BELGIE
COUPE DE BELGIQUE 2024

SITE DE DÉPART



Wanfercée-Baulet

beobank
Fleurus

Financial'P^{spri}

Place Albert 1^{er}, 11A
6220 Fleurus

071 85 04 20

laurent.pireau@agent.beobank.be

Pharmacie Charue

Rue Trieu Gossiaux 114

6224 Wanfercée-Baulet

Tél.: 071 81 11 05

CarWash du Martinrou

071 81 09 00

CarWash
du martinrou

Établissement Delcorps
773 Chaussée de Charleroi,
6220 Fleurus

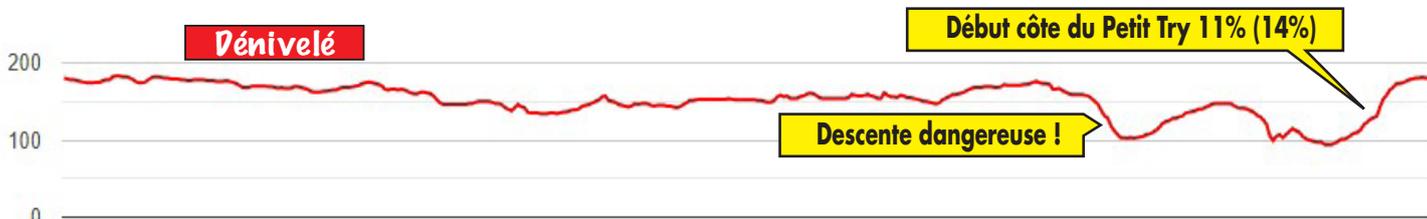
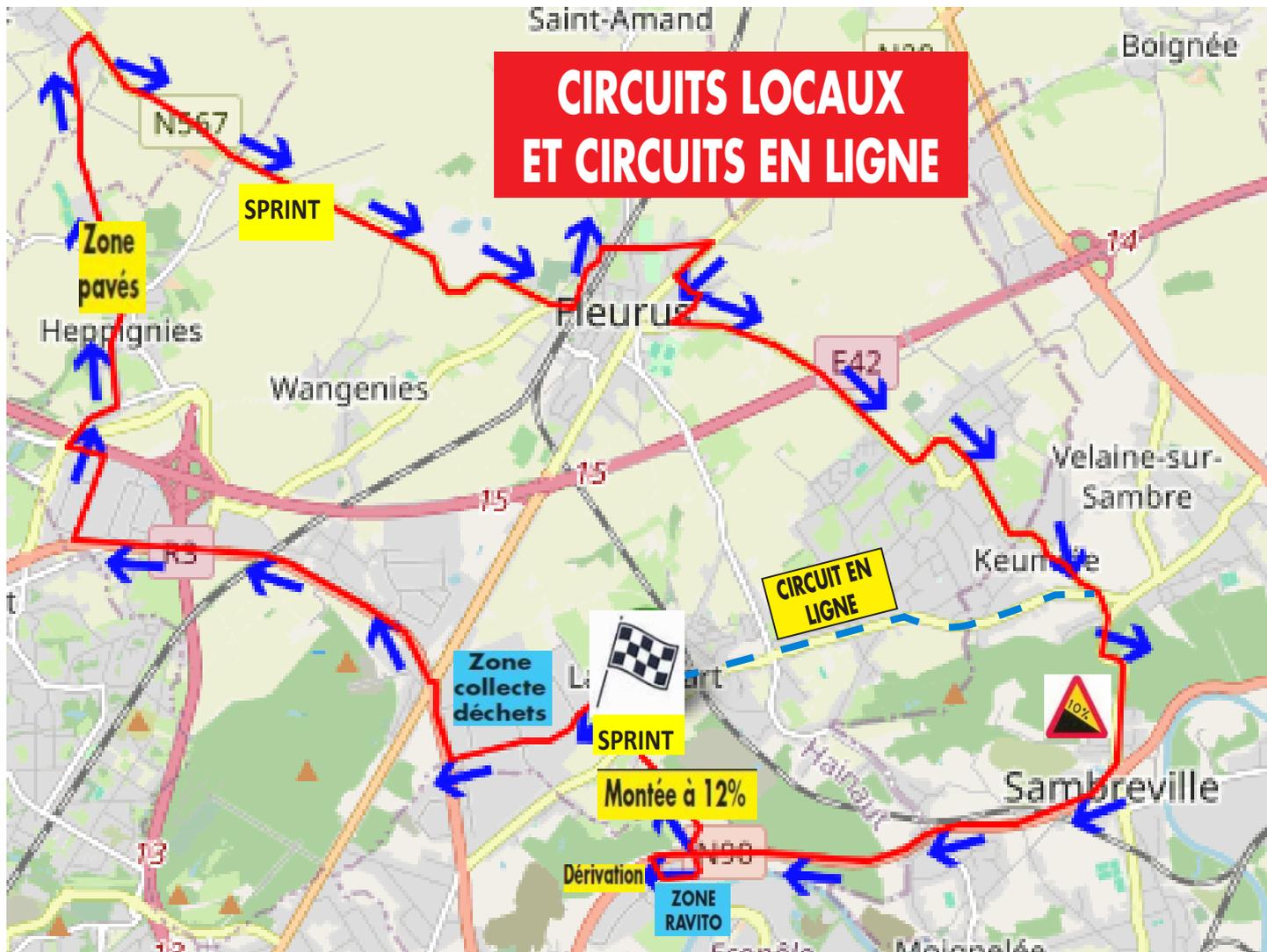
Chaussée de Charleroi, 773 • 6220 FLEURUS
Tél.: 071/81 09 00

BELGIAN
CYCLING



BEKER VAN BELGIE
COUPE DE BELGIQUE 202

CIRCUITS LOCAUX ET CIRCUITS EN LIGNE



SPAR

Wanfercée-Baulet

Artisan Fleuriste
La Rose des Sables
Artisan Fleuriste
 WANFERCÉE BAULET

Ouvert du lundi au samedi
 de 9h à 18h30
 Dimanche de 9h à 13h

Livraison - 📦

071/81 15 79
 Rue de la Clorière, 18
 6224 Wanfercée Baulet

VIDANGE INTER

071 35 52 88
 Fax 071 35 29 38

contact@vidangeInter.be

beobank
 Fleurus

Financial'P sprl

Place Albert 1^{er}, 11A
 6220 Fleurus

071 85 04 20

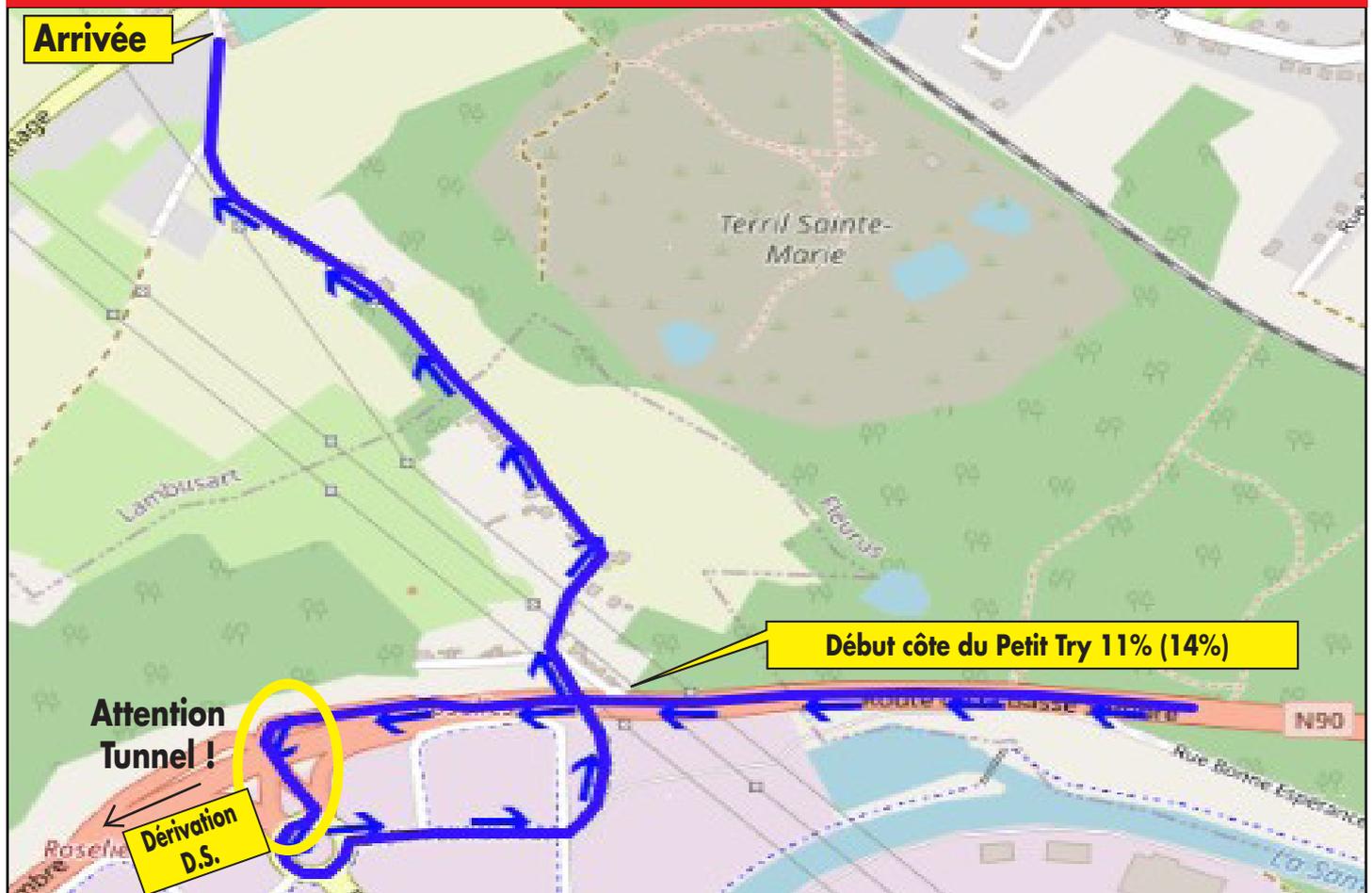
laurent.pireau@agent.beobank.be

Le comité de l'organisation du Grand Prix Albert Fauville - Ville de Fleurus remercie tous les bénévoles, signaleurs, sponsors, police fédérale, SPW, WPR service communal et tous les bourgmestres des différentes communes pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent pour l'organisation de cette course.

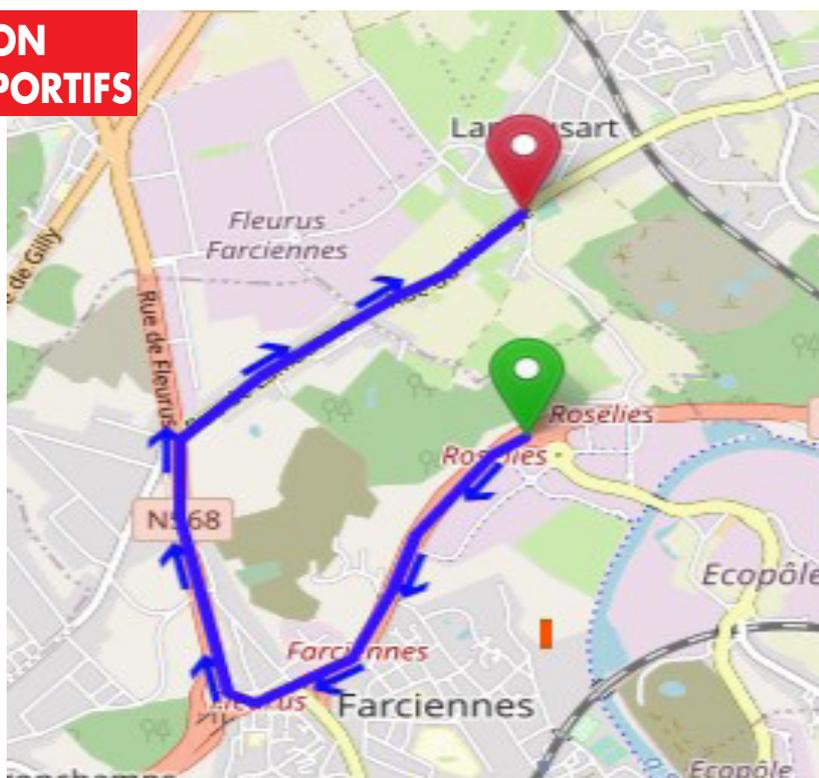
Merci à tous et toutes.

Nous remercions également les effectifs de police de la zone de Fleurus.

3 derniers kilomètres



DÉRIVATION DIRECTEURS SPORTIFS

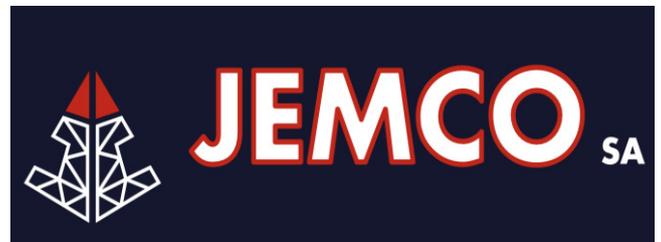


SITE D'ARRIVÉE



PERMANENCE, JURY, PRESSE, CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE SE GARER SUR LE CIRCUIT LOCAL, DES PARKINGS SERONT À VOTRE DISPOSITION. POUR LA SÉCURITÉ DES COUREURS, NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER LES INJONCTIONS DE LA POLICE.

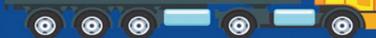


SPAR

Wanfercée-Baulet

MAZOUT

MAZOUT SACRE
071/81 13 31



PELLETS



- Pouvoir calorifique élevé
- 100% belge
- 100% résineux
- De haute qualité

ETS SACRE ET FILS

Route de Namur 146,
6224 Wanfercée-Baulet

071/ 81.13.31
bernard.sacre@hotmail.com

A votre service de Père en fils depuis + de 50 ans

Inscriptions :

Au siège de l'a.s.b.l. Club Cyclisme Baulet rue Roosevelt, 44 - B-6224 Wanfercée-Baulet

Tél./Fax. +32 71 81 69 00 Mail : lcoquette@voo.be

Le jour de course de 9h00 à 10h15 au hall omnisports de Lambusart

Directeur de course :

Coquette Laurent, 0470/46 77 37

Dossard et plaque de cadre :

Dimanche 1 septembre 2024 de 9h30 à 10h30 hall omnisports de Lambusart.

Réunion des directeurs sportifs :

Dimanche 1 septembre 2024 à 11h00. hall omnisports de Lambusart.

Signature feuille de départ :

Dimanche 1 septembre 2024 de 11h00 à 12h00 par équipes. Podium - hall omnisports de Lambusart.

Permanence :

Dimanche 1 septembre 2024 de 8h00 à 11h00 hall omnisports de Lambusart

Tél. : +32 0470 46 77 37

Distance et heure de départ :

144,7 kms départ 13H00

Ravitaillement poste fixe :

Zoning de Farciennes

Zone collecte des déchets :

Zoning de Heppignies

Services de sécurité :

Escorte WPR. + Advance Car

Drapeau jaune:

MOTO-CYCLISME

Vestiaires départ :

Hall omnisports de Lambusart

Vestiaires arrivée:

Hall omnisports de Lambusart, rue du Wainage

Dérivation des voitures :

à gauche via Ngo dans le dernier tour.

Arrivée : Prévues vers 16h20

Résultat / Permanence arrivée : Terrain de football de Lambusart

Contrôle antidopage : Terrain de football de Lambusart

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DU VAL DE SAMBRE

Rue Chère Voie, 75 5060 Auvelais - 071/265211

AMBULANCES (2) :

Ambulances PRÉSENT et un poste fixe dans la zone d'arrivée (0483/71.69.93)

Médecin de course : Docteur Aline Meert, 0474/92 52 13

BRIEFING DES CHAUFFEURS :

11h30 salle Hordies, rue du Wainage à Lambusart

BRIEFING SÉCURITÉ :

11h00 salle Hordies, rue du Wainage à Lambusart

Speaker:

Jacques NINANE

Liste des équipes - Deelnemende ploegen
GRAND PRIX ALBERT FAUVILLE • VILLE DE FLEURUS 2024

Equipes :

ALFASUN AS CONSTRUCT CYCLING TEAM
ANTWERP CYCLING PROJECT (HUBO-REMOTIVE CT)
ANTWERP CYCLING TEAM KONTICH
CRABBE-DSTNY
DCR CYCLING TEAM
DE DIJLESPURTERS VV MECHELEN
ENTENTE CYCLISTE DE WALLONIE
GMS CYCLING TEAM GLABBEEK
KD BIKES CYCLING TEAM
KDM-PACK CYCLING TEAM NZW
LRG-CYCLING TEAM
SER'VÉLO TEAM
SHIFTING GEARS STRATEGICA
STAGECO CT
TEAM ATOM 6
TEAM CIBEL CEBON
V.Z.W. JONGE RAKKERS VOLLEZELE
VAN EYCK SPORT - JOSAN
VAN GORP PROJECTS CYCLING TEAM ZANDHOVEN
VAN MOSSEL HEIST CT
VETRAPO B-CLOSE CYCLING TEAM
VP CONSULTING CYCLING TEAM
VZW WP DE MOLENSPURTERS MEULEBEKE
WT DECOCK-VAN EYCK-VAN MOSSEL DEVOS CAPOEN

Pharmacie Charue
Rue Trieu Gossiaux 114
6224 Wanfercée-Baulet
Tél.: 071 81 11 05

Ets WATHELET

Grossiste en bois pour la vente en gros et en détail.
Nous possédons un large stock de bois
pour toitures & couverture - Châlets et abris de jardin

Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de
12h30 à 17h00 • Samedi de 8h00 à 12h00

Rue du Wainage, 92 • 5060 KEUMIÉE
Tél.: 071/81.25.46 • watheletsprl@outlook.com
boisdetailantwathéletkeumiee.be

NOS PARTENAIRES 2024

RMS

105.8 FM
 La vraie Radio Populaire
 WWW.RMSRADIO.BE 

VILLE DE
FLEURUS

beobank
 Fleurus
 Financial'P sprl
 Place Albert 1^{er}, 11A
 6220 Fleurus
 071 85 04 20
 laurent.pireau@agent.beobank.be


071 35 52 88
 Fax 071 35 29 38
 contact@vidangeinter.be






 Michaël MAZUIN

MAZOUT
 MAZOUT SACRE
 071/81 13 31

PELLETS


- Pouvoir calorifique élevé
- 100% belge
- 100% résineux
- De haute qualité

ETS SACRE ET FILS
 Route de Namur 146,
 6224 Wanfercée-Baulet
071/ 81.13.31
 bernard.sacre@hotmail.com
 A votre service
 de Père en fils
 depuis + de 50 ans

Remerciements également à nos partenaires/presse







CARROSSERIE SCHULZ



Rue du Wainage, 56 • 6240 FARCIENNES
 Tél.: 071/38.47.78 • Fax: 071/40.32.59

Boulangerie • Pâtisserie VANROSSOMME Jacques

Livraison à domicile : mardi, jeudi, samedi
 Rue Albert 1^{er}, 91 • 6220 LAMBUSART
 Tél.: 071/81.15.21
 jacques.vanrossomme@skynet.be


 Artisan Fleuriste
 Ouvert du lundi au samedi
 de 9h à 18h30
 Dimanche de 9h à 13h
 Livraison - 
 071/81 15 79
 Rue de la Cloisière, 18
 6224 Wanfercée Baulet

CarWash du Martinrou
 071 81 09 00

 Etablissement Deloors
 773 Chaussée de Charleroi,
 6220 Fleurus
 Chaussée de Charleroi, 773 • 6220 FLEURUS
 Tél.: 071/81 09 00



SPAR

Wanfercée-Baulet

*Un grand merci
 à tous nos
 partenaires !*

Pharmacie Charue
 Rue Trieu Gossiaux 114
 6224 Wanfercée-Baulet
 Tél.: 071 81 11 05

Ets WATHELET
 Grossiste en bois pour la vente en gros et en détail.
 Nous possédons un large stock de bois
 pour toitures & couverture - Châlets et abris de jardin
 Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de
 12h30 à 17h00 • Samedi de 8h00 à 12h00
 Rue du Wainage, 92 • 5060 KEUMIÉE
 Tél.: 071/81.25.46 • watheletsprl@outlook.com
 boisdetailantwatheletkeumiee.be


**Jean-Luc
 Hupé & Fils**
 COURTAGE EN ASSURANCE ET PLACEMENT
 Rue Albert 1^{er}, 33 • 6220 LAMBUSART
 FSMA n°: 108406 A
 Tél.: 071/ 32 49 39 • Fax : 071/30 04 79